

COMMISSION “LE LARGE BANDE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE”

Cibles à l’horizon 2025: “Connecter l’autre moitié”

D’ici la fin de l’année 2019 au plus tard, la moitié de la population mondiale devrait être connectée à l’Internet. Les 50% restants, soit quelque 3,8 milliards de personnes, ne seront quant à eux toujours pas connectés et resteront privés de certaines ressources économiques et sociales essentielles dans le monde numérique en plein essor qui est le nôtre.

Pour tenter d’apporter des solutions, la Commission “Le large bande au service du développement durable” a défini sept cibles ambitieuses à l’horizon 2025.

CIBLES À L’HORIZON 2025:

1 D’ici 2025, tous les pays devraient disposer d’un plan ou d’une stratégie au niveau national doté de financements dans le domaine du large bande ou intégrer le large bande dans leurs définitions de l’accès/du service universel

Cette cible découle de la cible existante de la Commission relative aux plans nationaux sur le large bande; un accent particulier est placé sur les capacités de mise en oeuvre, puisqu’il est précisé que les plans/stratégies doivent disposer de financements.

Depuis que la Commission a défini, en 2011, sa cible initiale pour la mise en place de plans nationaux sur le large bande, une majorité de pays ont adopté des mesures de ce type.

2 D’ici 2025, les services à large bande d’entrée de gamme devraient être rendus financièrement abordables dans les pays en développement, où ils devront représenter moins de 2% du revenu national brut mensuel par habitant

Cela abaisse le seuil d’accessibilité économique inscrit dans la cible existante de la Commission, qui passe de moins de 5% à moins de 2% du revenu national brut mensuel par

habitant, rendant les services large bande fixes ou mobiles accessibles à une part de la population bien plus importante.

Si ces services sont nettement plus abordables depuis que la Commission a établi ses cibles de départ en 2011, les coûts restent élevés dans de nombreux pays. Cette nouvelle cible aidera particulièrement les groupes à faible revenu des pays en développement et des pays les moins avancés à bénéficier d’une meilleure connectivité.

3 D’ici 2025, le taux de pénétration du large bande/de l’Internet devrait atteindre:
a) 75% à l’échelle mondiale
b) 65% dans les pays en développement
c) 35% dans les pays les moins avancés

Les valeurs ambitieuses définies dans cette cible visent à connecter l’ensemble de la population, partout dans le monde, en insistant particulièrement sur les habitants des pays en développement et des pays les moins avancés, qui sont les plus susceptibles d’être privés d’accès à l’Internet.

Avec l’objectif d’égalité entre les hommes et les femmes énoncé dans la Cible 7, les résultats visés sont les suivants: 75% des femmes utilisant l’Internet dans le monde, ainsi que 65% dans les pays en développement et 35% dans les pays les moins avancés.

4 D'ici 2025, 60% des jeunes et des adultes devraient avoir acquis un niveau minimum de maîtrise en matière de compétences numériques durables

Les compétences numériques sont essentielles pour permettre à la population d'accéder aux ressources offertes par le large bande et l'Internet, de les utiliser et d'en bénéficier, mais il est aussi nécessaire de doter un nombre croissant de personnes de ces compétences, afin de permettre la hausse du taux de pénétration de l'Internet et du large bande.

En outre, les compétences numériques sont de plus en plus cruciales pour accéder aux possibilités d'emploi et de création d'entreprise.

5 D'ici 2025, 40% de la population mondiale devrait recourir à des services financiers numériques

Les services financiers numériques offrent un potentiel immense pour accroître rapidement le nombre d'utilisateurs du large bande et de l'Internet, ainsi que pour concrétiser les avantages sociaux et économiques qu'offrent ces ressources numériques.

A l'heure actuelle, deux milliards d'adultes n'ont toujours pas de compte en banque. Pourtant, 1,6 milliard d'entre eux ont accès à un téléphone mobile, ce qui leur permet potentiellement d'accéder aux services financiers en ligne et, par conséquent, de devenir autonomes sur le plan économique.

6 D'ici 2025, l'absence de connexion devrait être deux fois moins importante dans les microentreprises et les petites et moyennes entreprises, par secteur

Cette cible est particulièrement ambitieuse pour les micro-entreprises et les petites et moyennes entreprises (PME) des secteurs qui restent majoritairement sans accès à l'Internet, et incite les secteurs bien connectés à réduire

cette fracture résiduelle. Par exemple, un secteur dans lequel 80% des micro-entreprises et des PME ne disposent pas de connexion devra réduire ce chiffre à 40% d'ici 2025, et un secteur dont 30% des microentreprises et des PME ne sont pas connectées devra abaisser ce pourcentage à 15% d'ici à la même date.

A l'heure actuelle, les micro-entreprises et les PME affichent des taux de connectivité plus faibles que les plus grandes entreprises des mêmes secteurs. Le fait de garantir la connectivité des micro-entreprises et des PME améliore leur compétitivité en développant les économies numériques, à l'heure où les transactions commerciales en ligne sont de plus en plus courantes.

7 D'ici 2025, l'égalité entre les hommes et les femmes devrait être atteinte pour toutes les cibles

Dans tous les domaines relatifs à l'accessibilité et à l'utilisation du large bande, les femmes et les jeunes filles sont laissées de côté. On doit parvenir à l'égalité entre les hommes et les femmes pour réaliser toutes les cibles à l'horizon 2025, et notamment celles qui concernent les internautes, les compétences numériques, les services financiers numériques, ainsi que les micro-entreprises et les PME, et pour offrir à tous, partout dans le monde, une connectivité au large bande et à l'Internet.

En 2013, la Commission pour le large bande a attiré l'attention sur l'importance de l'égalité entre les hommes et les femmes parmi les internautes en intégrant une cible supplémentaire, afin que les avantages qu'apporte l'Internet large bande profitent à tous. Par conséquent, depuis 2013, une quantité importante de données détaillées ont été recueillies pour permettre aux décideurs de prendre des décisions efficaces en connaissance de cause.

Si l'écart entre les hommes et les femmes s'est réduit dans un grand nombre de pays développés, il s'est élargi dans de nombreux pays en développement, où il est donc particulièrement nécessaire de soutenir l'égalité entre les hommes et les femmes dans le domaine du numérique.

La Commission «Le large bande au service du développement durable» a été créée en mai 2010 par l'Union internationale des télécommunications (UIT) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Elle se compose de hauts dirigeants des secteurs public et privé, ainsi que d'organismes internationaux et d'organisations qui oeuvrent pour le développement. Les membres de la Commission élaborent ensemble des stratégies appelant à donner une plus grande priorité au développement de l'infrastructure et des services large bande, afin que les avantages qu'apportent ces technologies touchent l'ensemble des pays et de la population.

www.broadbandcommission.org/about



BROADBAND COMMISSION
FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT

